

Il est un peu trop facile, ensuite, de prétendre que les "niveaux baissent" ! que nos élèves "boudent" (ces imbéciles !) nos classes de C ! Qu'ils ne savent plus (les ânes !) "rédiger" correctement un raisonnement.

On accusera le POUVOIR d'instituer et d'organiser une sélection, alors que cette sélection est faite d'abord par nos rédacteurs de sujets, en désaccord avec des instructions très officielles encore en vigueur.

L'APM s'est déjà préoccupée de ce problème à maintes reprises et continue à le faire, comme en témoignent les actions du Bureau national, des articles de GOURET en 1974, de REISZ dans le Bulletin n° 301, auquel je souscris des deux mains.

Mais, me semble-t-il, certains abus récents sont intolérables ; l'inflation devient galopante ; nous devons donc, une fois de plus, et très fermement, faire connaître notre désaccord. Si non, les membres de l'Association pourraient croire que nous sommes complices.

le 2 Décembre 1975
Chiroubles-en-Beaujolais

Réflexions sur des examens

par Maurice MAILLARD, C.E.S. de Douchy-les-Mines (Nord).

Encouragé par des réactions d'élèves, j'avais prévu d'apporter notre contribution, à la suite de Ch. Roumieu dans le numéro d'avril 75, à l'édition critique des Maths-Annales du BEPC. Cela donnait à peu près ce qui suit.

1. Tout d'abord, il est effectivement indispensable qu'une question écrite soit claire, quant à l'envergure de la réponse souhaitée par écrit.

Quand on demande, à Paris, de "Calculer $P(x)$ ", que faut-il répondre, ensuite, noir sur blanc, à la question : "Montrer que P est du premier degré" ?

A Nantes, on a demandé : "Quelle est la nature de l'application f ? ". Que doit répondre ensuite le candidat ayant déjà justifié qu'il s'agit de la symétrie de centre I , lorsqu'on lui demande : "Est-elle une isométrie ? "

Dans les deux cas ci-dessus, attend-on un développement genre "question de cours", ou faut-il conserver une poire pour la soif, ne pas dire tout de suite tout ce que l'on sait, afin qu'il en reste pour la suite ? A la limite, pour répondre "comme prévu", faut-il que le candidat joue au "demeuré" de qui l'on extrait, une par une, des réponses partielles ?

Autre mystère, l'an dernier : on sait que le domaine de définition d'une fonction rationnelle est inclus dans celui de la "fraction simplifiée". A Tunis, on a demandé "une inclusion entre le domaine de définition de la fraction et celui de la fraction simplifiée"... alors qu'il s'agissait du cas particulier où ils sont égaux : a-t-on compté comme correctes les deux inclusions ?

Et, bien sûr, j'en passe ...

On ne peut nier un certain intérêt à ces amorces si elles sont débattues oralement et donnent lieu à une réflexion en duo. Mais par écrit elles mènent souvent à un casse-tête : comment satisfaire à la demande si l'on ignore le sens exact de celle-ci ? Sans compter le désarroi de bons (trop bons ?) élèves qui ont l'impression de ne pas savoir répondre, alors qu'ils ont déjà répondu !

2. Un "cas" : celui d'Aix-remplacement.

Le second exercice propose un travail dans "un repère $(O, \vec{i}, \vec{j})$ ". On demande à la fin de déterminer "l'équation de la droite orthogonale à la droite (D) ...". Attendait-on la réponse "A condition que le repère soit orthonormé ..." ? A-t-on accepté les réponses n'apportant pas cette précision ? A noter que l'on trouvait $b = \frac{171}{385}$, réel bien sûr, mais surprenant pour un élève de troisième.

Les Annales Corrigées Vuibert n'évoquent pas la question et, d'emblée, le repère proposé est orthonormé. Le graphique donne lieu, d'ailleurs, à un phénomène remarquable : étant donné l'exiguïté de la mise en page, la droite obtenue, tracée grâce aux points (2,5) et (-1,-2), et qui est censée représenter une fonction affine, passe ... par l'origine ; en effet, les intersections avec les axes, très voisines de O, ($7x - 3y + 1 = 0$), et non "chiffrées" sur le dessin, sont "enrobées" dans l'épaisseur du trait. Une minute de silence pour le candidat qui a fait les frais de l'opuscule pour s'éclaircir les idées.

Est-on déjà en train, par prudence ou routine (mais jusqu'où cela peut-il entraîner trop loin ?), de larguer le repère "quelconque", élastique et formateur, pour n'utiliser, comme naguère, que l'"orthonormé" ? Pourquoi ne pas revenir aussi à "la fonction $y = ax + b$ " ?

3. Autre sujet de perplexité : à qui s'adressait l'épreuve de Paris-Batignolles ? Quelqu'un a-t-il compris l'énoncé en totalité ? Quelqu'un peut-il nous donner (en totalité) le corrigé ?

.....
Les vacances sont arrivées là-dessus, et le topo n'ayant pas été envoyé, les réflexions se sont bousculées. Ch. Roumieu terminait en se demandant : "Au fait, qu'est-ce qu'on contrôle avec le BEPC ?". Imagine-t-on des jeux sportifs où les athlètes auraient à deviner l'épreuve sous forme de charade confuse, avant de pouvoir s'entre-affronter ? Dans l'état actuel des choses, certains enfants, pleins de courage à défaut de lumière, réussissent à acquérir, héroïquement pour certains, une technique assez solide. Faut-il les soumettre à l'épreuve de la question en code qui leur fera dire, en sortant, "Ça, je savais le faire ; si seulement j'avais compris que c'était ça qu'on demandait !" ? On en dirait bien autant de certaines astuces de factorisation, par exemple. Cela nous paraît surtout grave lorsqu'il s'agit de questions qui conditionnent toute la suite d'une épreuve comptant pour 120 points sur 400.

Les enfants ne passant pas le DFEO et qui ont travaillé normalement en Quatrième et Troisième ont droit à un diplôme reconnaissant leurs acquisitions sans qu'il y ait un ou plusieurs pièges dans les épreuves ! Surtout ceux que beaucoup de circonstances empêcheront d'aller même jusqu'au BEP. Les autres auront bien le temps de prouver qu'ils sont "supérieurs".

Il serait d'ailleurs intéressant de publier des Maths-Annales de l'Examen d'appel passé par des élèves de l'Enseignement privé et par ceux dont les Conseils de Classe ont douté des possibilités en Seconde. Une comparaison, dans chaque Académie, du style de ce test avec celui du BEPC serait très enrichissante.

.....
Septembre : le compte rendu de l'expérience de docimologie de Montauban dans le Bulletin n° 300 ne fait qu'ajouter au "malaise" ...